

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE
DÉCADAIRE****Situation météorologique****Situation pluviométrique**

Cette décade est marquée par la rareté des pluies dans les régions centre et ouest du pays.

Au Nord, Matam a été bien arrosé au cours de cette décade, en 4 jours de pluies, avec des cumuls compris entre 23 mm à Thiologne et 78.7 mm à Matam. Dans les régions de Louga et Saint Louis, les précipitations n'ont pas été au rendez vous durant cette décade, excepté les journées du 28 et 29 Juillet au cours desquelles des quantités de pluie faibles ont été recueillies.

Dans le Centre Ouest du pays (Dakar, Thiès et Diourbel), presque aucune pluie n'a été recueillie durant cette décade Cette situation a engendré un faux départ à Thiès. Dans ces localités, les cultures commencent à souffrir de stress hydrique suite à la longue pause pluviométrique (12 jours dans les régions de Diourbel et Thiès à plus de 1 mois dans la région de Dakar).

Dans les localités du Centre Sud, Fatick, Kaolack et Kaffrine, les faibles pluies mal réparties dans l'espace ont certes permis aux jeunes semis de s'alimenter en eau mais beaucoup de localités sont toujours dans l'attente de pluies salvatrices.

Au sud, les activités pluvieuses se sont bien poursuivies, les cumuls de la période ont varié entre 147.9 mm à Fongolimby à 25.4 mm à Sindian.

A la date du 31 juillet, les cumuls saisonniers sont compris entre 22.4 mm (Dakar) et 407 mm (Kédougou). La situation est normale à déficitaire sur la majeure partie du pays, excepté les localités autour de Louga et l'axe Ranérou-Bakel.

Perspectives de la première décade d'Aout 2018

Le pays connaîtra une courte accalmie ce week end (04 et 05 Aout). La situation ne redeviendra favorable les 6 et 7 Aout 2018 à partir du Sud Est pour se généraliser au Centre et au Nord du pays le 08 Aout 2018 allant jusqu'en fin de décade.

Sommaire

- **Météo:** Rareté des pluies dans le Centre Ouest du pays
- **Hydrologie:** Niveau des eaux élevé sur le fleuve Sénégal
- **Situation phytosanitaire:** Apparition de chenilles défoliatrices dans les localités Centre du pays
- **Situation pastorale :** Rareté des pâturages, déficit alimentaire
- **Suivi de la végétation:** Conditions de végétation dégradée à Podor, Dagana, Koumpentoum, Tambacounda et Goudiry.

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2018	2017	Normale
Saint Louis	19 -juil	26 juin	24 juillet
Podor	18 -juil	13 aout	1er aout
Matam	27 juin	26 juin	7 juillet
Ranérou	27 juin	26 juin	11 juillet
Louga	27 juin	26 juin	19 juillet
Linguère	27 juin	26 juin	11 juillet
Diourbel	27 juin	26 juin	02 juillet
Bambey	27 juin	27 juin	06 juillet
Thiès	Faux départ	28 juin	11 juillet
Mbour	27 juin	27 juin	12 juillet
Dakar Yoff	Faux départ	08 juillet	19 juillet
Fatick	27 juin	27 juin	02 juillet
Kaolack	27 juin	26 juin	25 juin
Kaffrine	27 juin	28 juin	22 juin
Koungheul	27 juin	29 juin	17 juin
Nioro du Rip	27 juin	27 juin	22 juin
Tambacounda	27 juin	08 juin	12 juin
Goudiry	27 juin	21 juin	10 juillet
Bakel	27 juin	21 juin	04 juillet
Kédougou	03 juin	29 mai	31 mai
Kolda	13 juin	27 mai	11 juin
Vélingara	13 juin	08 juin	15 juin
Ziguinchor	27 juin	22 juin	15 juin
Cap Skirring	6-juil	22 juin	17 juin

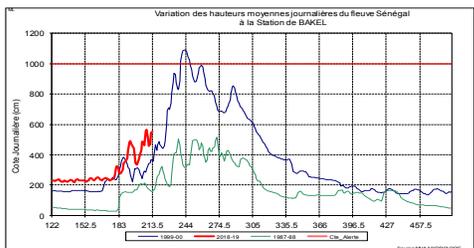
Situation hydrologique

L'onde de crue observée lors de la décade précédente sur la plupart des cours d'eau du pays s'est poursuivie. Les niveaux restent relativement élevés comparativement à ce qui prévaut en cette période de l'année sur le fleuve Sénégal, bas sur le fleuve Gambie. Par contre, sur le fleuve Casamance à la station de Kolda l'écoulement n'est pas encore effectif du fait de l'existence d'un barrage en amont et de l'ensablement du lit du fleuve.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

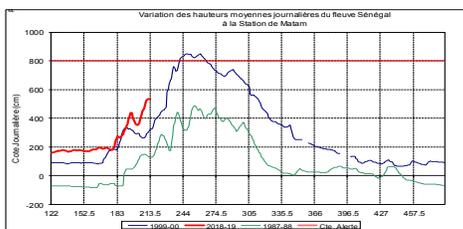
STATION DE BAKEL

L'onde de crue observée lors de la décade précédente sur la plupart des cours d'eau du pays s'est poursuivie. Les niveaux restent relativement élevés comparativement à ce qui prévaut en cette période de l'année sur le fleuve Sénégal, bas sur le fleuve Gambie. Par contre, sur le fleuve Casamance à la station de Kolda l'écoulement n'est pas encore effectif du fait de l'existence d'un barrage en amont et de l'ensablement du lit du fleuve.



STATION DE MATAM

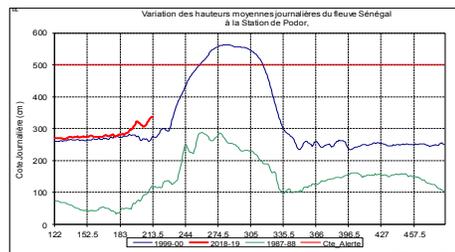
L'onde de crue se poursuit. Les précipitations locales survenues antérieurement sur le bassin versant peuvent expliquer cette crue située à un niveau inhabituel pour cette période. A la fin de la décade, le niveau du fleuve est à la cote de 535 cm. Le maximum moyen journalier a été de 445 cm le 27 juillet 2017.



STATION DE PODOR

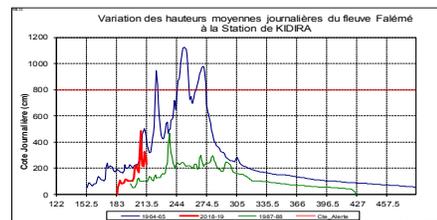
L'onde de crue est encore en cours pendant cette décade.

Le pic a été atteint au 30 juillet avec une cote de 337 cm. Le maximum moyen journalier a été 312 cm le 28 juillet 2017.



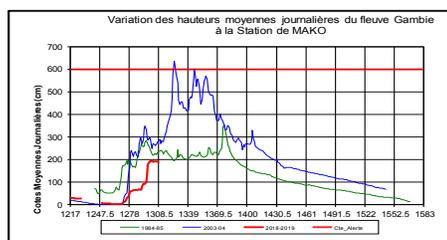
BASSIN DE LA FALEME : STATION DE KIDIRA

Au 25 juillet 2018 que l'onde de crue a atteint son pic avec une cote de 564 cm à 8 heures. A l'exception de ce pic, le niveau du fleuve reste moyen comparativement à ce qui prévaut pendant cette période du mois de juillet. Le maximum moyen journalier a été 313 cm le 26 juillet 2017. Le débit moyen mensuel s'élève à 81,3 m³/s contre 128 m³/s en juillet 2018. Le volume écoulé est de 219 millions cubes contre 346 millions en juillet 2017 soit un déficit de 37 %.



BASSIN DU FLEUVE GAMBIE: STATION DE MAKO

C'est une crue de faible amplitude qui est en cours. Le niveau du fleuve reste inférieur à 2 mètres. Le pic de l'onde crue a été atteint les 23 et 24 juillet 2017 avec une hauteur moyenne journalière de 194 cm. Au 26 juillet 2017, la hauteur moyenne journalière était de 367 cm. Le débit moyen mensuel s'élève à 25,9 m³/s contre 177 m³/s en 2017. Le volume écoulé est de 69,3 millions de mètres cubes contre 474 millions en juillet 2017 soit un déficit de 85,4 %.



Situation agricole

I. Mise en place des intrants

1.1. Semences d'arachide

Les mises en place et les cessions tirent vers la fin avec globalement un taux de mise en place de **100 %** pour les semences écrémées et de **99 %** pour les semences certifiées, soit un taux global de mise en place de **99,4 %**. Pour les semences d'arachide écrémées, les cessions sont de **98,1 %** contre **94,9 %** la décade précédente et de **99 %** pour les semences certifiées contre **96 %** la décade précédente.

1.2. Semences diverses

Sur un objectif de **14 139,5 tonnes** de semences d'espèces diverses, **8 224,28 tonnes** ont été mises, soit un taux de réalisation global de **58,17 %**. Le taux de cession est de **69,59 %**.

1.3. Engrais

L'objectif de mise en place de l'engrais toutes formules confondues est de **138 500 tonnes** dont 76 000 tonnes de NPK et 62 500 tonnes d'urée. Globalement, le taux de mise en place au niveau des Communes est de **81,56 %** pour le 6 20 10 ; **65,68 %** pour le 15 15 15 ; **51,14 %** pour le 15 10 10 et de **48,52 %** pour l'urée. Les cessions se poursuivent avec le taux de cession le plus élevé enregistré au niveau du 6 20 10 (**77,61 %**), suivi de celui du 15 10 10 (**58,4 %**) et du 15 15 15 (**44,3 %**). Globalement le taux de mise en place des engrais est de **59,07 %** et les cessions sont de **51,15 %**.

II. Dynamique des semis

Dans la région de **Matam**, pour le riz irrigué, les façons culturales se poursuivent. On note la mise en place de pépinières et quelques semis directs. Pour les cultures pluviales, les semis qui ont repris avec les pluies des 17 et 18 juillet se poursuivent et s'étendent à tout le Diéry et le Ferlo.

Dans la région de **Kédougou**, les opérations de labour et de semis en humide se poursuivent. Au niveau des périmètres rizicoles, les labours ont été retardés par le nombre insuffisant de tracteurs.

Dans la région de **Kolda**, les semis à sec du mil ont démarré dans la dernière décade de mai notamment dans le département de Médina Yoro Foula. Les semis en humide ont démarré pour la première vague de l'arachide dans la dernière décade du mois de juin. La deuxième vague de semis de l'arachide tout comme la première vague de semis du maïs ont été effectuées dans la première décade du mois de juillet. Le riz de bas-fond a été semé dans la troisième décade du mois de juin. Les semis se poursuivent.

Dans la région de **Louga**, les précipitations enregistrées la semaine précédente (du 12 au 19 juillet) ont favorisé le démarrage de la deuxième vague de semis ainsi que le bon développement des cultures des premiers semis.

Dans la région de **Diourbel**, les premiers semis d'arachide (28 juin) représentent 40 % et les deuxième semis (18 et 19 juillet) représentent 35 %. Pour le mil, il a été semé à sec (100 %). Le niébé semé à partir du 02 juillet représente 50 % et les semis du 18 et 19 juillet représentent 30 %.

Dans la région de **Sédhiou**, les semis ont démarré avec les premières pluies localisées notées à la date du 3 juin et du 6 juin, marquant les débuts de semis du mil et du maïs. Les deuxièmes vagues de semis de l'arachide, du maïs et du riz ont été enregistrés avec les pluies du 15 et du 27 juin. A la date du 26 juillet, les semis se poursuivent dans la région.

Dans la région de **Ziguinchor**, la première vague de semis a été enregistrée le 28 juin et les semis se poursuivent.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par la présence d'oiseaux granivores dans le Dagana, l'apparition de la chenille défoliatrice dans certaines localités de Nioro, Louga, Kébémér et Thiès et des infestations de sauteriaux dans le Médina Yoro Foula, Kaffrine et Gossas.

I. Oiseaux granivores

La pression aviaire est toujours ressentie au niveau des périmètres rizicoles de Pakh, Colona et Thiago dans le Dagana où le riz est en plein récolte. Mais elle

est contrôlée suite aux interventions des unités déployées dans la zone. Pour des traitements par contact direct sur dortoir, 65L de produit UL ont été pulvérisés en 08 sorties.

II. Chenilles

Il a été noté l'apparition de deux genres de chenilles (Chenille Légionnaire d'Automne et Chenilles Poulues) en ce début de campagne d'hivernage.

L'apparition de la chenille légionnaire d'automne

Situation phytosanitaire (suite)

à différent stade (L1 à L2) a été noté sur le maïs au niveau de la localité de Taïba Niassène (Nioro) provoquant des défoliations du cornet sur les jeunes plantes. Près de 500ha sont prospectés et la toute moitié est infestée.

Des attaques de chenilles poilues (*Amsacta moloneyi*) ont été observées sur le niébé, arachide et jachère provoquant des dégâts faibles à Darou Fall, Thièppe (Kébémér), Ndindi (Thiès), Sinthiou Maréna, Mbédiène, Niomré, Ndiouga et Gondom (Louga). Leurs ampleurs ont été amoindries par les actions de lutttes entreprises par les producteurs appuyés par les Unités de Protections des Végétaux (UPV). Ces interventions ont permis de circonscrire les infestations au niveau de différentes localités en utilisant 190 L de Titan

25EC (en raison 1L à l'hectare).

III. Sauteriaux

Des infestations de sauteriaux notamment *Oedaleus senegalensis*, sont observées dans les localités de Nianing, Touba Mboyène (Médina Yoro Foula), Diama-gadio, Darou Salam, Mounawara (Kaffrine), Diawe Boustane, Mouré, Diabel, Araldé, Darou Baira (Gossas) avec des densités variant entre 1 à 7 indiv / m2 selon les localités. Les dégâts faibles à importants sont observés sur les cultures (mil, arachide (stade plantule) et jachère). Des traitements ont été effectués au niveau de ces localités et 775L de Pyrical 240 UL (1L à l'hectare) dans le Kaffrine et Gossas, et 50 kg de Pyrical 5% dans le Médina Yoro Foula.

Situation pastorale

I. Situation alimentaire du cheptel

1.1. Etat des pâturages

La situation reste difficile pour le cheptel dans la majeure partie du pays. Le déficit alimentaire est de plus en plus prononcé du fait que les pâturages secs ont disparu et le pâturage vert n'est pas encore au rendez-vous du fait de la longue pause pluviométrique causant un réel stress hydrique sur le développement végétatif. Certains éleveurs font recours aux fourrages aériens ce qui peut amener des altercations avec le service des Eaux et Forêts. A cela s'ajoute fréquentation accrue des troupeaux transhumants. Dans les régions du sud, les animaux profitent du pâturage.

1.2. Etat d'embonpoint des animaux

Au sud, sud Est et dans certaines localités du pays l'herbe est disponible et profite aux petits ruminants et quelquefois aux bovins. Pour le reste du pays où l'herbe est en début de pousse les animaux ont un état d'embonpoint dégradé pour la plupart.

II. Abreuvement du bétail

Il s'effectue toujours dans certaines zones au niveau puits et forages. Au sud du pays, l'abreuvement au niveau des puits pastoraux et mares est prédominant.

III. Mouvement du bétail

A Kaffrine, on retrouve des transhumants dans la forêt

de Boulel et à Malem Hoddar dont la plupart commencent à remonter vers la zone nord avec l'installation des cultures.

Dans la région de Tamba nous observons les mouvements du bétail en provenance du Mali, de la Mauritanie. A Kédougou il est noté la présence de beaucoup d'animaux, venant aussi bien de l'intérieur du pays que de la sous-région (République de Guinée et la République du Mali).

A Saint Louis, nous avons noté un début de retour des transhumants surtout des bovins que les éleveurs ont transporté par camion pour pouvoir profiter des résidus de récoltes issus de la riziculture.

IV. Situation zoo sanitaire

A Kaffrine, on note la fièvre aphteuse avec 165 cas, aucune mortalité. La prise en charge consiste à l'isolement des malades, une antibiothérapie générale, un traitement local des aphtes et une sensibilisation sur la nécessité de la prévention des maladies et d'une bonne alimentation. A Koungheul, la clavelée du mouton a été enregistrée dans des troupeaux transhumants. A Podor des cas de Dermatose, de Pasteurellose et de Clavelée ont été enregistrés. A Dagana un foyer de Ecthyma, un foyer de Fièvre aphteuse et deux foyers de Distomatose Bovine ont été enregistrés. Comme mesures prises selon la maladie : traitement -vaccination, antibiothérapie, déparasitage.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décennie du mois de juillet 2018, l'installation de la végétation se poursuit sur une grande partie du territoire national avec une légère augmentation des valeurs du NDVI (Figures 1a, 1b, 1c et 2-1). Cependant, une légère diminution des valeurs de NDVI est notée par rapport à la précédente décennie dans les départements de Dagana et Koumpentoum (Figure 2-2 et 2-3).

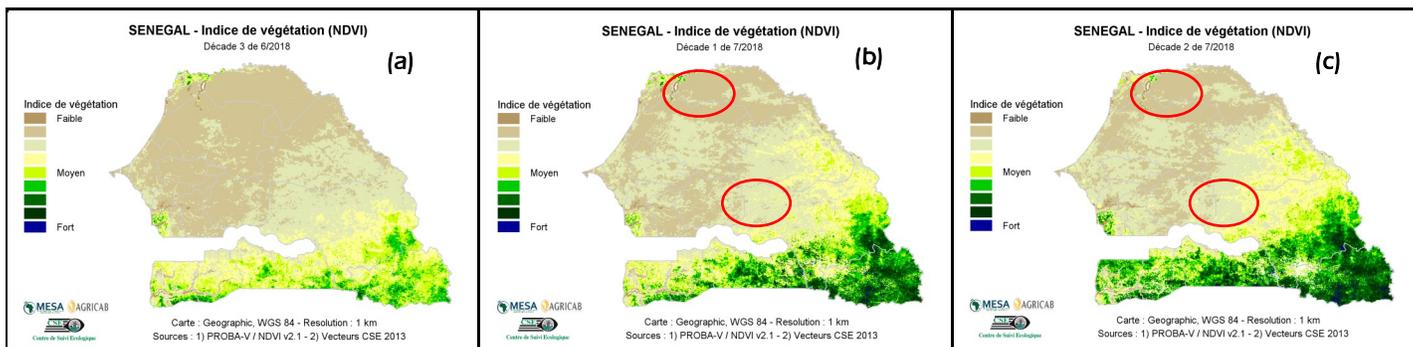


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décennie du mois de juin, (b) la première décennie, et (c) la deuxième décennie du mois juillet 2018

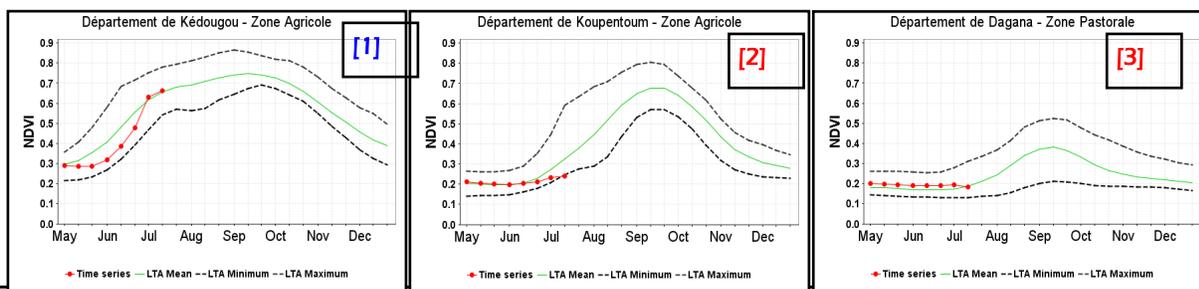


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2018 dans les départements de [1] Kédougou, [2] Koumpentoum, et [3] Dagana (courbe rouge), en comparaison avec celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2017

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la deuxième décennie du mois de juillet 2018, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance sont favorables au sud et au sud-est (Casamance et région de Kédougou), à l'est et au nord-est du pays (notamment dans les départements de Bakel, Kanel et Matam). En revanche, ces conditions se sont fortement dégradées dans l'extrême nord du pays (Dagana et Podor), la Zone sylvopastorale, le Bassin arachidier et les départements de Koumpentoum, Tambacounda et Goudiry (Figure 3a, 3b et 3c).

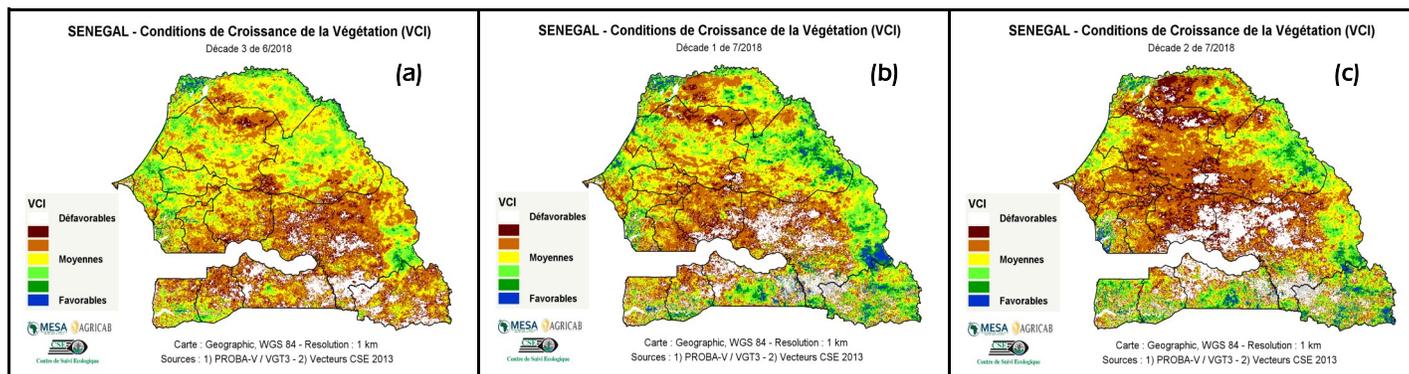


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la troisième décennie de juin, (b) la première décennie, et (c) la deuxième décennie de juillet de l'année 2018

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

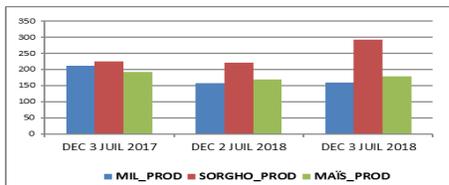
Le niveau d'approvisionnement des marchés en produits locaux, est faible, voire nul par endroit. En effet, la longue pause pluviométrique, notamment dans les principales régions de production, a suscité des inquiétudes qui ont impacté sur le fonctionnement des marchés ruraux de collecte où les offres sont modiques. Dans les marchés de consommation, l'absence de transferts s'est traduite par un épuisement progressif des stocks commerçants dont les mouvements sont dans un sens unique, sorties sans entrées.

Par contre, il est recensé d'importants stocks de riz importé et de maïs importé en provenance du Mali.

II. Marchés ruraux de collecte

Les prix au producteur des céréales se situent à : **160 F CFA/kg** (mil souna), **292 F CFA/kg** (sorgho), **178 F CFA** (maïs). La comparaison décadaire indique des augmentations de : **+2%** (mil), **+24%** (sorgho), **+5%** (maïs). Cette situation s'inscrit dans une évolution normale des hausses saisonnières. Par rapport à la même décade 2017, les variations accusent des baisses sur le prix du mil (**-32%**) et du maïs (**-8%**), tandis que celui du sorgho enregistre une hausse de **23%**.

Les modiques offres paysannes, en légumineuses, ont été cédées à **615 F CFA/kg** (niébé), **175 F CFA/kg** (arachide coque), **549 F CFA/kg** (arachide décortiquée).

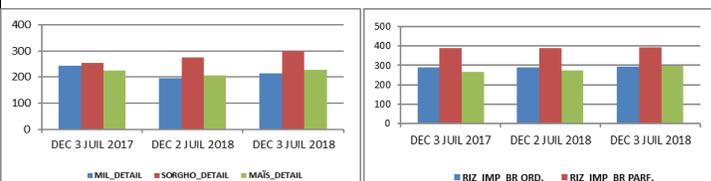


III. Marchés de consommation

Les prix de détail se situent à : **215 F CFA/kg** (mil souna), **300 F CFA** (sorgho), **227 F CFA/kg** (maïs). Ces prix ont amorcé leur tendance haussière avec les variations suivantes : (mil, maïs) avec

+9%, chacun, sorgho (**+8%**). Comparés à la même décade 2017, seul le prix du mil a accusé une baisse (**-14%**), alors que ceux du sorgho et du maïs ont progressé de **+15%** et **+2%**, respectivement. Les prix par kilogramme de détail des légumineuses s'élevaient à : **690 F CFA** (niébé), **249 F CFA/kg** (arachide coque), **435 F CFA** (arachide décortiquée). Par rapport à la même décade 2017, les prix de l'arachide ont chuté de **-21%** (coque), **-49%** (décortiquée). Les prix des différentes variétés de riz s'élevaient à : **292 F CFA** (riz local décortiqué), **299 F CFA** (riz brisé non parfumé), **391 F CFA** (riz brisé parfumé). Les prix des deux catégories de riz importé sont restés stables par rapport à toutes les périodes de comparaison. En revanche, celui du riz local décortiqué a enregistré des augmentations décadaire (**+9%**) et annuelle (**+12%**).

Le prix du kilogramme du maïs importé qui se situe à **233 F CFA/kg** a augmenté de **2%** au cours des deux dernières décades et de **7%** par rapport à la même décade 2017.



III. Perspectives

La faiblesse des disponibilités, en produits locaux (céréales, légumineuses), va s'accroître davantage dans les prochaines décades. Du coup, les prix vont poursuivre leur ascension saisonnière progressive. Toutefois, le fonctionnement des marchés sera tributaire du déroulement de l'hivernage.

L'insuffisance des disponibilités des céréales locales sera compensée par les importants stocks de céréales importées (riz, maïs).

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
 Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
 Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
 Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, CONACILSS..) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...